



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20911>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 24-20911

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Carros (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21060033400010

Ville : Carros

Code postal : 06510

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24 MAP 006

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mairie de Carros

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire

ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Habilitation sous-section 4 au regard du risque amiante

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 07/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution : Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération. 1 : Prix des prestations 40 % 2 : Valeur technique 50 % 3 : Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance et travaux neufs des équipements d'alarmes anti-intrusion et contrôle d'accès

Code CPV principal - Descripteur principal : 50610000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution du marché : Ensemble des bâtiments communaux

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 180000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager des négociation conformément à l'article 7.3 du règlement de la consultation. Le montant annuel maximum de l'accord-cadre est de 45 000 € HT et sans minimum. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme, le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans soit 48 mois.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024